

Regard sur Repentigny

Consultez les horaires spéciaux pour la période des fêtes en page 8

Repentigny
S'épanouir
ville.repentigny.qc.ca

Le mérite
Ovation municipale
Lauréat 2008 | Programme de développement et de reconnaissance des compétences du personnel de l'animation estivale

Association québécoise
du loisir municipal
Gagnant 2008 | Projet du Centre récréatif de Repentigny

PRIX INNOVATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ
Lauréate régionale 2008 | Station de traitement des eaux usées de Repentigny

DÉFI MUNICIPALITÉS 2008
Mention honorifique | Gestion écologique des déchets

CARREFOUR ACTION • municipale et famille
Mérite 2008 | Politique de la famille et des aînés



BUDGET 2009

Des investissements prudents, mais déterminants pour la qualité de vie

Le conseil municipal a adopté, en séance spéciale le 11 décembre dernier, les prévisions budgétaires 2009 de la Ville de Repentigny. La mairesse, Mme Chantal Deschamps, déclare que le processus budgétaire s'est avéré un exercice extrêmement délicat, compte tenu de la crise financière qui pointe à tous les horizons.

Cette dernière a indiqué que le défi consistait à maintenir la cadence des investissements dans la qualité des infrastructures et des services à la population, et ce, afin d'offrir aux Repentignaises et aux Repentignois une très belle qualité de vie. Ces objectifs de l'administration repentignoise devaient aussi tenir compte de la protection du pouvoir d'achat et de la charge fiscale des contribuables.

Dans la perspective d'une préparation budgétaire plus que jamais rigoureuse et branchée sur les besoins, la Ville de Repentigny a façonné un nouveau Programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011 très réaliste. De fait, seulement en 2009, l'administration Deschamps prévoit investir 16 763 250 \$.

« Le projet majeur de la prochaine année sera sans contredit la reconfiguration des approches routières du pont Rivest, un projet très attendu par l'ensemble de nos concitoyennes et de nos concitoyens, mais plus particulièrement par les résidentes et les résidents du secteur Le Gardeur. Ces travaux constitueront la première phase de ce grand chantier visant à moderniser le pont Rivest », explique Mme Deschamps.

Rappelons que le cadre budgétaire aurait été menacé si la Ville avait retenu la plus basse soumission pour les travaux d'amélioration sur le pont, car elle aurait fait gonfler les coûts du projet de 5 M\$ supplémentaires. « Nous avons un devoir de responsabilité. Et c'est en gestionnaires responsables et consciencieux que nous avons rejeté la soumission. Nos ingénieurs ont été invités à retourner à leurs planches à dessin et à nous revenir avec de nouvelles propositions », précise la mairesse de Repentigny.

Aussi, Mme Deschamps rappelle que la Ville de Repentigny poursuivra les investissements pour la mise à niveau des installations de purification de l'eau potable et de traitement des eaux usées. Ce grand projet porteur d'avenir nécessitera un investissement de 27,2 M\$, dont près de 11 M\$ proviendront d'une aide financière réservée en vertu du remboursement d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence. « C'est à la lumière de projets aussi structurants et emballants que nous réalisons l'ampleur de notre positionnement-branding, S'épanouir » se réjouit Mme Chantal Deschamps.

TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION 2009 VS 2008

DESCRIPTION	Taux 2009	Taux 2008
TAUX DE TAXATION / ÉVALUATION		
Taxe foncière catégorie résiduelle	0,7040 \$	0,7040 \$
Taxe foncière catégorie 6 logements & plus	0,7304 \$	0,7304 \$
Taxe foncière catégorie INR	1,7925 \$	1,7925 \$
Taxe foncière catégorie industrielle	1,7014 \$	1,7014 \$
Taxe foncière catégorie exploitation agricole	0,7040 \$	0,7040 \$
Taxe foncière générale - M.R.C.	0,0200 \$	0,0200 \$
Taxe foncière générale - Transport en commun	0,0800 \$	0,0700 \$
Taxe spéciale - C.M.M.	0,0275 \$	0,0275 \$
TARIFICATION / UNITÉ D'OCCUPATION		
Entretien réseaux	100 \$	75 \$
Gestion des matières résiduelles	220 \$	200 \$
Assainissement des eaux	100 \$	85 \$
Taxe d'eau à la consommation (résidentielle et commerciale)		
- de 1 à 50 000 gallons	1,60 \$	1,60 \$
- plus de 50 000 gallons	2,99 \$	2,99 \$
TAUX DE TAXATION / ÉVALUATION		
Dettes anciennes villes (Repentigny)	0,1303 \$	0,1403 \$
Dettes anciennes villes (Le Gardeur)	0,1246 \$	0,1346 \$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT 2009 VS 2008

À DES FINS FISCALES	2009	2008
REVENUS		
Transferts		
Subventions - Programme d'infrastructures	(à venir)	2 585 350 \$
Subventions - Autres	200 750 \$	323 800
Affectations		
Fonds de roulement	1 610 250 \$	650 000 \$
Fonds de parcs	285 000	-
Financement		
Financement à long terme des activités d'investissement	14 868 000 \$	27 742 100 \$
	16 964 000 \$	31 301 250 \$
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
Administration générale	1 607 500 \$	1 132 100 \$
Sécurité publique	1 663 000	3 578 000
Infrastructures	7 988 100	5 614 000
Hygiène du milieu	2 963 900	18 765 500
Aménagement, urbanisme et développement	30 000	-
Loisirs et culture	2 711 500	2 211 650
	16 964 000 \$	31 301 250 \$

MOT DE LA MAIRESSE



PARTAGEZ LA FLAMME !

L'année bientôt écoulée a été émaillée d'importants moments dont certains ont donné lieu, ces derniers mois, à des récompenses représentant un accomplissement qui vient accentuer nos plus belles réalisations à votre intention.

Après avoir récolté les honneurs en marge du Programme de reconnaissance à l'excellence initié par l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) pour la réalisation du Centre récréatif de Repentigny, notre Politique de la famille et des aînés, adoptée il y a un an, a été citée récemment en exemple dans un ouvrage universitaire.

Ce n'est pas tout ! Un Prix Innovation a été remis à la Division des eaux dans la catégorie « Organismes publics ». Ce prix, remis par la CSST, souligne ainsi l'importance accordée à la santé et à la sécurité des travailleurs. Enfin, la Ville de Repentigny a rafflé une mention spéciale au Défi municipalités dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets.

Ces distinctions sont le rappel des actions fécondes qui sont menées par notre administration et les différents services de la Ville. Toutefois, elles n'ont de sens que dans l'engagement d'une équipe municipale qui souhaite avant tout répondre au besoin d'épanouissement des Repentignoises et des Repentignois.

Portez le flambeau !

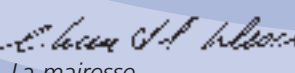
Nul ne sait ce que nous réserve l'année 2009, mais nous pouvons dès à présent pointer quelques bonnes nouvelles. Dans moins d'un an, la flamme olympique sera de passage à Repentigny, au 43^e jour de son périple pancanadien devant la conduire jusqu'à la vasque olympique pour la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver en 2010.

Enflammés, oui nous le sommes ! Car tout au long de son voyage vers Vancouver, le relais de la flamme traversera certains des plus beaux endroits du monde. À Repentigny, elle croisera des citoyennes et des citoyens enthousiastes à l'idée de partager cette expérience.

J'invite donc les Repentignoises et Repentignois à adhérer au programme du relais de la flamme, lequel donne aux Canadiens la chance et l'honneur d'être des porteurs du flambeau. Pour participer, vous devez vivre l'esprit olympique et être interpellé par le bénévolat ou les choix durables.

Voilà qui tombe bien, puisque ces valeurs sont toujours d'actualité à Repentigny. À l'approche des fêtes, elles enflamment nos cœurs et remettent au centre de notre vie l'importance d'offrir le meilleur de soi, d'élargir sa table ou de sauver la planète.

Je me joins aux membres du conseil municipal pour présenter à tous les Repentignoises et Repentignois, ainsi qu'à leurs familles, tous nos vœux de bonheur et de prospérité. Par les activités nombreuses et les services que nous continuerons de vous proposer au cours de l'année 2009, nous espérons pouvoir contribuer au mieux à ces souhaits les plus sincères.


La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

PONT RIVEST : L'ADMINISTRATION DESCHAMPS VA DE L'AVANT

La mairesse de Repentigny, Madame Chantal Deschamps, a annoncé le rejet des soumissions pour la réfection et l'élargissement du pont Rivest, jugées par cette dernière « beaucoup trop coûteuses et incompatibles avec le cadre budgétaire fixé ». L'administration municipale ira toutefois de l'avant avec des améliorations significatives aux accès du pont sur chaque rive de la rivière L'Assomption, ce qui favorisera une plus grande fluidité de la circulation.

Rappelons qu'en août dernier, la Ville de Repentigny a lancé un appel d'offres pour des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de bordures, de trottoir, d'asphaltage, de piste multifonctionnelle, d'éclairage et de feux de circulation. Le secteur visé par le chantier du pont Rivest incluait aussi l'axe constitué des boulevards Brien et Rivest, de même que le boulevard Lacombe entre les rues Saint-Paul et Latendresse.

« Le cadre budgétaire pour la réfection du pont Rivest est constitué d'une enveloppe de 6,6 M\$. Or, la plus basse des soumissions reçues exigerait de la Ville de Repentigny, si nous la retenions, un investissement supplémentaire de 5 M\$, faisant gonfler les coûts à plus de 11 M\$ au bas mot. Ce n'est pas vrai que nous allons foncer ainsi tête baissée et alourdir la charge fiscale des contribuables. Nous avons

un devoir de responsabilité, et c'est en gestionnaires consciencieux que nous avons résolu de rejeter cette soumission. Nos ingénieurs ont donc été invités à retourner à leurs planches à dessin et à nous revenir avec de nouvelles propositions qui doivent évidemment tenir compte de la sécurité des usagers », de déclarer Madame Deschamps.

Reconfiguration des approches routières

Toujours dans le projet de réfection du pont Rivest, un autre cadre budgétaire avait été prévu pour procéder à une reconfiguration des approches routières dans le but d'assurer la sécurité des automobilistes, des piétons et des cyclistes et d'améliorer la fluidité de la circulation sur cet axe majeur du réseau routier repentignois.

En effet, un règlement d'emprunt de 6,2 M\$ avait été prévu pour la réalisation de ces travaux extrêmement importants et les prix soumissionnés respectent ce cadre budgétaire. La Ville de Repentigny procédera ainsi à la reconfiguration des approches, tant du côté du secteur de Repentigny que du côté du secteur Le Gardeur. Plus précisément, la majeure partie des travaux touchera ce dernier secteur, puisqu'il y aura ajout de nouvelles voies pour faciliter les virages et l'accès au pont dans toutes les directions. De plus, une bonification de la synchronisation des feux de circulation sera apportée.



La Ville de Repentigny procédera à la reconfiguration des approches du pont Rivest, tant du côté du secteur de Repentigny que du côté du secteur Le Gardeur.

Nez rouge

DIX ANS DE BÉNÉVOLAT POUR MÉLANIE AYOTTE



Entourant la mascotte de l'Opération Nez rouge, on retrouve les policiers Mario Allard et Patrick Durand en compagnie de Mélanie Ayotte. Ceux-là invitent les gens intéressés à s'impliquer à remplir un formulaire sur le site Internet de Nez rouge. Ces formulaires sont également disponibles dans les caisses Desjardins, les bureaux de la SAAQ et au poste de police de Repentigny.

Si l'Opération Nez rouge célèbre cette année son 25^e anniversaire, Mélanie Ayotte souligne pour sa part ses dix ans à titre de bénévole. Pour cette coordonnatrice de l'antenne Mascouche-Repentigny, les nuits festives de décembre se révèlent non seulement une lutte incessante contre la conduite avec facultés affaiblies, mais également une tradition du temps des fêtes et un plaisir hivernal.

C'est à l'âge de 21 ans, pendant les vacances de Noël, qu'une amie convainc Mélanie d'offrir quelques heures à Nez rouge. L'expérience s'avère à ce point positive, qu'elle y voit l'occasion de sauver des vies, Noël après Noël.

L'Opération Nez rouge lui permet d'aborder plusieurs responsabilités sur une base bénévole. Après les premières années consacrées au raccompagnement, Mélanie Ayotte

s'intéresse rapidement au poste de téléphoniste et à celui d'adjointe aux opérations. C'est ainsi qu'au fil du temps, elle est devenue la coordonnatrice de l'organisme satellite de Repentigny, qui vient de voir le jour dans les locaux de la Maison des jeunes.

Quatre mois de fêtes

Le temps des fêtes commence à l'automne pour Mélanie Ayotte et son conjoint, également engagé auprès de Nez Rouge. L'Opération Nez rouge devient chez eux une réalité à partir de la fête de la Sainte-Catherine et jusqu'à la Saint-Valentin, soit de la fin novembre à la mi-février ! « Pour moi, ce n'est pas un travail bénévole, c'est un accomplissement, affirme-t-elle. On fait des rencontres, on se crée un noyau de bénévoles qui se retrouvent année après année et auquel se greffent de nouveaux visages. C'est une véritable famille. »

La coordonnatrice de l'Opération Nez rouge à Repentigny tient à souligner le rôle clé que joue la Ville de Repentigny dans la bonne marche du service de raccompagnement. « Nous avons une excellente collaboration avec les policiers du Service de sécurité publique, qui nous accompagnent de belle façon dans le changement des mentalités face à la conduite avec facultés affaiblies », indique Mme Ayotte. L'an prochain, celle-ci aimerait relancer les tournées de sensibilisation dans les écoles de la région, en collaboration avec les policiers de la Ville de Repentigny et la Société de l'assurance automobile du Québec.

BUDGET 2009

UN COMPTE DE TAXES RESPECTUEUX ET QUI REFLÈTE LE COÛT RÉEL DES SERVICES

Malgré les pressions inflationnistes de certains services et quotes-parts, la mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps, fait valoir que le compte de taxes 2009 variera en respect de l'Indice des prix à la consommation (IPC), ce qui permettra de protéger la capacité de payer des contribuables

Les principales augmentations qui échappent au contrôle de la Ville de Repentigny et qui génèrent une pression additionnelle de 1,644 M\$ sur le budget 2009 sont les suivantes :

• contrats de gestion des matières résiduelles	300 000 \$ de plus
• transport collectif	900 000 \$ de plus
• quote-part à la MRC de L'Assomption	110 000 \$ de plus
• quote-part versée à la CMM	40 000 \$ de plus
• participation au programme d'aide financière aux propriétaires de maisons lézardées ou victimes de la pyrite	294 000 \$ de plus

Le nouveau budget comporte aussi des augmentations de dépenses découlant des obligations de la Ville de Repentigny, et qui ne peuvent être réduites davantage :

- L'augmentation de la masse salariale de 1 365 220 \$
- Les fluctuations importantes du prix de l'essence ordinaire et, surtout, du carburant diesel occasionnant une hausse de 120 000 \$
- Le coût des produits chimiques utilisés dans différentes prestations de service représentant un montant supplémentaire de 100 000 \$
- La facture d'électricité qui augmente de 75 000 \$
- Le remboursement en capital et en intérêts du service de la dette et du fonds de roulement en hausse de 986 000 \$
- Le remboursement du fonds de roulement qui se situera à 320 000 \$
- La majoration de divers contrats municipaux de 685 000 \$
- La tenue des élections municipales le 1^{er} novembre prochain 2009, nécessitant une dépense de plus de 550 000 \$

« Face à ce portrait, nous avons réitéré notre volonté de poursuivre notre stratégie d'investissements et de protéger la charge fiscale des contribuables. Nous avons réalisé d'importantes économies en temps humain et en argent, en analysant les dépenses réellement encourues au cours des dernières années, et ce, pour nous assurer que les services correspondent plus que jamais aux besoins et aux capacités financières », explique Mme Deschamps.

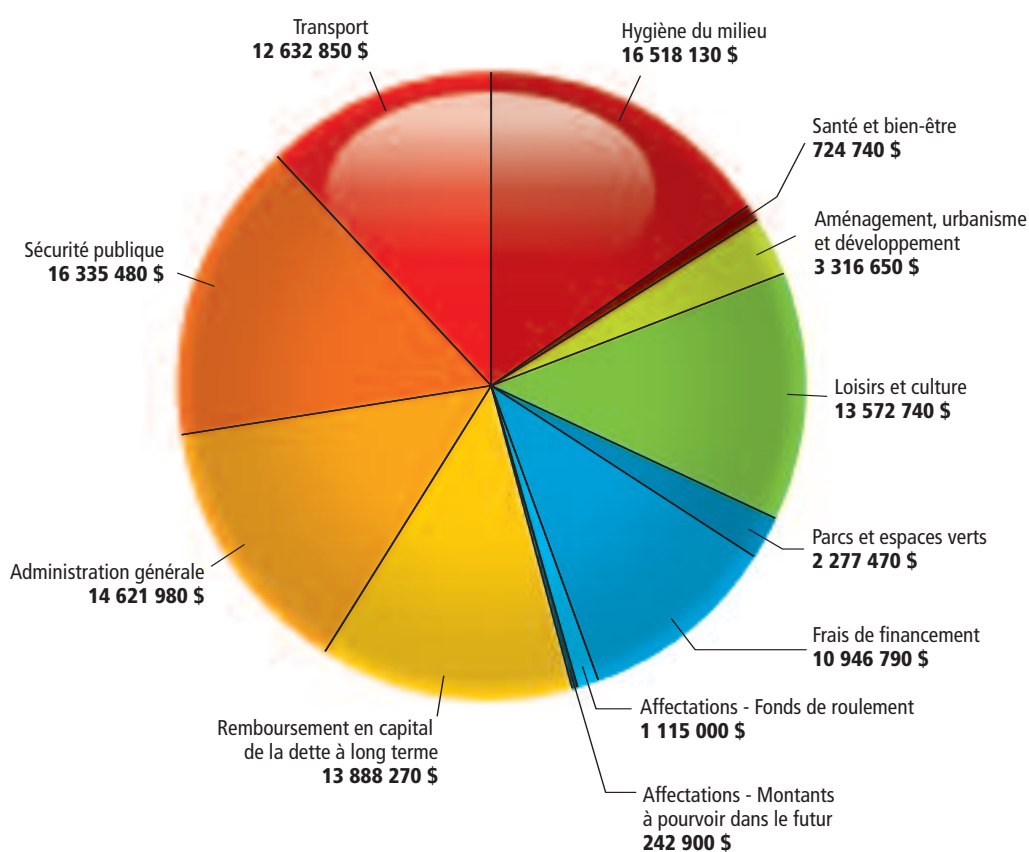
Le ralentissement économique n'occasionne pas uniquement une augmentation des dépenses, mais aussi une réduction des revenus. À preuve, au cours des derniers mois, on a observé un certain ralentissement dans la vente et la revente résidentielles. L'administration Deschamps a redoublé de prudence dans l'estimation des revenus résultant de la construction résidentielle et des droits sur les mutations. Les revenus anticipés seront égaux aux dépenses prévues, soit 106 193 000 \$.

Malgré un contexte économique préoccupant, l'effondrement des marchés financiers et des investissements importants à consentir pour la pérennité des infrastructures, Mme Deschamps est fière de l'annonce du gel du taux de la taxe foncière résidentielle pour 2009.

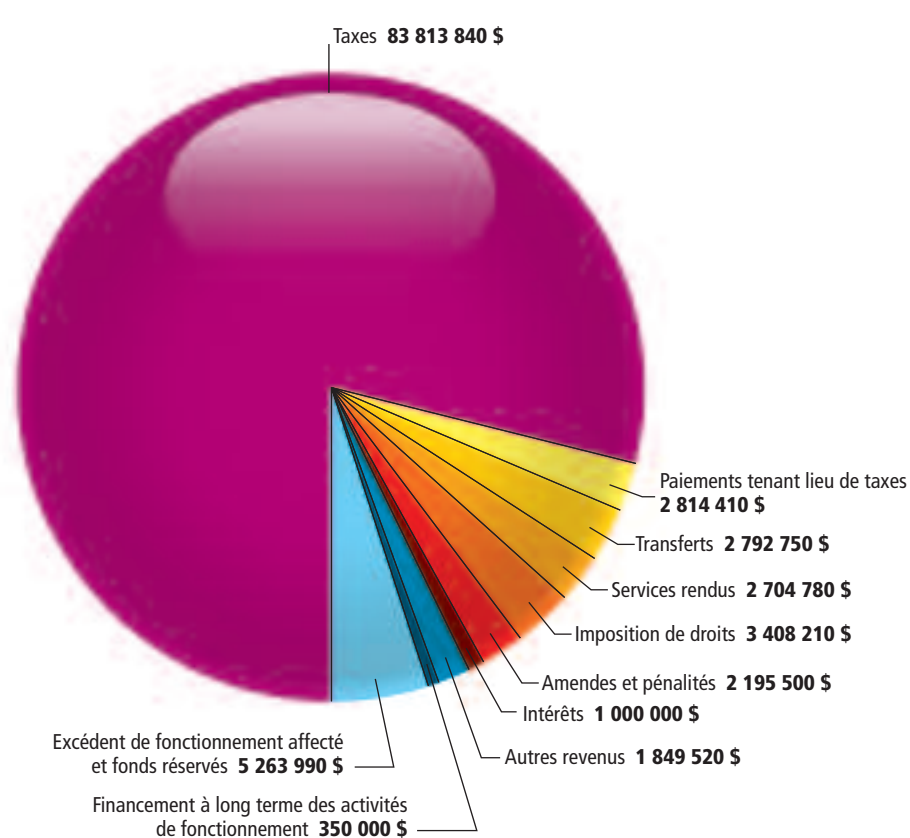
En revanche, et comme l'a annoncé tout récemment le président du Réseau de transport collectif régional, M. Normand Grenier, l'ensemble des quotes-parts exigées aux municipalités de la MRC de L'Assomption pour le transport collectif augmentent de 12,5 % en 2009. Cet effort financier supplémentaire est incontournable en raison du coût du litre du carburant diesel et d'importantes améliorations qui seront introduites au transport collectif.

En ce qui a trait aux tarifs sur les services, et comme c'est le cas depuis quelques années, la Ville de Repentigny imposera un montant correspondant au coût réel du service dispensé à la population. « À l'instar de plusieurs villes de la grande région métropolitaine et de la plupart des arrondissements de Montréal, nous avons dû procéder à des ajustements de tarification, provoquant une faible hausse du compte de taxes de 60 \$ ou 2,75 %, ce qui est inférieur à l'IPC », rappelle Mme Deschamps.

BUDGET 2009 • DÉPENSES 106 193 000 \$



BUDGET 2009 • REVENUS 106 193 000 \$



TOUJOURS PAYABLE EN TROIS VERSEMENTS

Le conseil municipal a également reconduit pour 2009 le troisième versement pour acquitter le compte de taxes et ainsi permettre aux ménages repentinois de mieux planifier leur budget. « Cette mesure est un appui significatif, une ouverture destinée à favoriser une tarification adaptée aux particularités des familles et des aînés, qui s'inscrit parfaitement dans notre Politique de la famille et des aînés adoptée en 2007 », a fait valoir Mme Deschamps.

Les dates d'échéance ont été fixées au **19 février, 20 mai et 26 août 2009**. Plus de 28 000 comptes de taxes seront mis à la poste au plus tard le 19 janvier 2009.

Où et comment acquitter votre compte de taxes ?

Site Internet de votre institution financière

Les institutions financières suivantes offrent le service de paiement des taxes municipales à même leur site Internet :

- Banque CIBC
- Banque de Montréal
- Banque Scotia
- Banque TD Canada Trust
- Banque Laurentienne
- Banque Nationale
- Banque Royale
- Caisses populaires Desjardins

Assurez-vous de modifier votre numéro de SIPC (sur votre compte de taxes) lors de chaque versement par Internet pour éviter toute erreur d'imputation de paiement.

Afin d'éviter tout intérêt ou pénalité, prévoyez trois jours ouvrables, avant la date d'échéance indiquée sur votre compte de taxes, pour que votre paiement parvienne à la Ville de Repentigny.

Au comptoir ou guichet automatique de la plupart des institutions financières

Si vous payez au comptoir ou au guichet automatique d'une institution financière, veuillez également prévoir trois jours ouvrables pour que le paiement soit acheminé à la Ville.

Par la poste

Les paiements expédiés par la poste peuvent être faits par chèque personnel, chèque certifié, mandat postal ou

mandat bancaire. Les chèques et les mandats doivent être libellés au nom de « Ville de Repentigny ». Assurez-vous d'inscrire, au recto de votre chèque ou mandat, le ou les numéros de matricule de référence. Au premier versement de votre compte de taxes, joignez-y un chèque ou mandat pour le deuxième et le troisième versement, accompagné du coupon de paiement correspondant.

Au comptoir du service de la trésorerie

Les paiements au comptoir du Service de la trésorerie de la Ville de Repentigny, situé au 435, boulevard Iberville (à l'angle du boulevard Brien), peuvent être faits en argent comptant, par chèque personnel ou chèque certifié, mandat postal ou mandat bancaire, ainsi que par Interac.

Une autre bonne année au chapitre de la construction résidentielle

PRÈS DE 350 NOUVELLES UNITÉS DE LOGEMENT EN 2008



Repentigny enregistre toujours de bons résultats au chapitre de la construction résidentielle.

La construction résidentielle va bon train à Repentigny puisque tout près de 350 nouvelles unités de logement, dont 200 résidences unifamiliales, ont été construites en

2008 ce qui, incluant l'ensemble des activités reliées à ce domaine, représente au total tout près de 100 M\$ en investissements.

« Nous enregistrons une baisse par rapport à 2007, d'indiquer David Legault, directeur du Service de l'aménagement et du développement du territoire, mais il faut savoir qu'ici, comme ailleurs au Québec et au Canada, le marché est en régression et il faut comprendre qu'à Repentigny, il nous reste un seul secteur en développement, celui situé à l'est de Valmont et au nord de l'autoroute 40. Nous avons connu d'excellents résultats de 2003 à 2006, mais aujourd'hui le marché repentinois se stabilise et se rapproche de la moyenne observée dans les villes comparables », d'expliquer monsieur Legault.

S'épanouir, par le développement économique

« Même si le marché est à la baisse, nos résultats sont très révélateurs et encourageants, d'indiquer monsieur Georges Robinson, conseiller municipal et président de la Commission développement économique et renouvellement urbain. De nouveaux citoyens s'installent chez nous et les

investisseurs sont au rendez-vous! C'est là une formule gagnante qui positionne avantageusement Repentigny sur le marché de la grande région métropolitaine », d'ajouter ce dernier.

La valeur moyenne en hausse

La valeur moyenne de la nouvelle résidence unifamiliale repentinoise (excluant le terrain) est en hausse puisqu'elle se chiffre à 231 000\$ en 2008, comparativement à 204 000\$ en 2007. Cette fluctuation s'explique notamment par l'offre élevée en matière de produits haut de gamme.

Et pour 2009

Plusieurs grands projets seront initiés ou réalisés en 2009, ce qui laisse présager une autre belle performance. Parmi ceux-ci, les investissements majeurs consentis au centre d'achats Place Repentigny, le développement du quadrilatère Industriel/Lavoisier/De Normandie/Leclerc, l'aménagement de la zone commerciale située secteur autoroute 40/Louis-Philippe-Picard ainsi que le projet majeur mixant habitations et commerces sur le site de l'ancienne quincaillerie Rona, au centre-ville de Repentigny.

S'épanouir dans sa nouvelle propriété

LE GUIDE DE BIENVENUE EST DE RETOUR !



Photo d'archive – À l'entrée du projet Valmont sur Parcs phase II, des représentants de la Ville de Repentigny et des chambres de commerce du territoire, ainsi que le promoteur du projet et des constructeurs repentinois, accompagnent la famille Marois-Bissonette, première famille à recevoir l'édition 2008 du Guide de bienvenue.

Les ménages qui comptent faire l'acquisition d'une maison neuve ou d'un condo neuf sur le territoire repentinois au cours de l'année 2009 se réjouiront de savoir que le Guide de bienvenue remis par la Ville de Repentigny et ses partenaires économiques sera de retour!

Ainsi, la Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur De Repentigny, la Jeune Chambre d'affaires et de professionnels Lanaudière Sud, de même que les promoteurs, entrepreneurs en construction et commerçants, répéteront l'expérience d'offrir des rabais sur les biens et services afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents de Repentigny.

Au fil des ans, ce guide de rabais est devenu un outil qu'apprécient grandement les nouveaux propriétaires d'une habitation neuve. Il leur permet, entre autres, de réaliser des économies substantielles tout en leur faisant découvrir plusieurs commerçants et professionnels de Repentigny.

Ces nouveaux propriétaires pourront donc se procurer leur exemplaire du Guide de bienvenue au printemps 2009 et profiter ainsi d'un vaste choix de rabais sur bon nombre de produits et services locaux. Tous les détails sur la distribution de ce guide seront dévoilés au début de la nouvelle année.

L'HIVER À NOS PORTES !



Comme il a déjà été mentionné dans ces pages, le Service des travaux publics de la Ville de Repentigny souscrit aux principes de « viabilité hivernale », un concept de gestion de l'hiver qui concerne l'ensemble des actions menées par tous les acteurs – tant les citoyens que les travailleurs affectés au déneigement. C'est pourquoi les Repentinois et Repentinoises seront peut-être invités, à leur porte, à participer à assurer une viabilité hivernale... optimale.

En effet, dans un souci d'amélioration continue, le Service des travaux publics a réalisé des accroche-porte pour aider les citoyens à appliquer les règles hivernales en vigueur. Cet outil rappelle notamment qu'il est interdit de jeter de la neige ou de la glace dans la rue ou sur le trottoir, que les conteneurs à ordures et à recyclage, de même que les paniers de basket-ball, doivent demeurer dans l'entrée des résidences, que les voitures stationnées ne doivent pas empiéter sur l'emprise de la rue, et enfin, que le stationnement de nuit dans les rues de la ville est interdit entre minuit et 7 h depuis le 15 novembre dernier.

Ce nouvel outil permettra donc aux citoyens de mieux combattre et s'adapter à la dégradation des conditions de circulation en situation hivernale.

Santé et sécurité au travail

REPENTIGNY, PREMIÈRE VILLE À ADHÉRER AU PROGRAMME DE CERTIFICATION SENTINELLE

Convaincue que le domaine de la santé et la sécurité au travail constitue un enjeu social déterminant pour la qualité des services, la Ville de Repentigny est la première municipalité à adhérer au programme de certification professionnelle Sentinelle. Il s'agit d'une approche unique et novatrice en matière de santé et de sécurité au travail.

Le programme Sentinelle vise à intégrer les meilleures pratiques et comportements liés à la santé et la sécurité, lesquels sont mis en œuvre dans les organisations de classe mondiale. Le projet vise à hisser le niveau de conscience des professionnels, des contremaîtres et de la direction des travaux publics. La Ville de Repentigny en est à la réalisation de la phase II de ce projet de responsabilisation.

Un travail d'équipe

La première phase de la certification Sentinelle consiste à établir un bilan professionnel de tous les employés des travaux publics. Notons que la mise en œuvre des pratiques du programme Sentinelle s'inscrit dans une démarche paritaire, alors que les officiers syndicaux doivent en devenir les maîtres d'œuvre. Ainsi, les normes d'application régissant la santé et la sécurité sur les chantiers seront clairement établies.

Des sentinelles au travail

La phase II permet de poser un premier diagnostic des pratiques professionnelles des équipiers. Chaque employé, cadre ou syndiqué, est soumis à un entretien de bilan d'une durée de 45 minutes au terme duquel ils se voit remettre un plan d'action conçu pour combler les écarts relevés dans son diagnostic.

Toutefois, avant d'obtenir la certification professionnelle Sentinelle, la Ville de Repentigny doit parvenir à effectuer une révision semestrielle des diagnostics. De fait, tout au long de l'année, les employés seront à l'aide d'audits de conformité, menés lors des projets et des travaux par des observateurs désignés. Certains employés deviendront alors des « Sentinelles », et par le fait même, une référence pour leurs coéquipiers en ce qui a trait à la santé et la sécurité au travail.

« En matière de santé et de sécurité au travail, Repentigny rivalisera avec des organisations de classe mondiale. C'est un projet unique dans le milieu municipal ! Les professionnels des travaux publics peuvent véritablement s'épanouir dans une ville sécuritaire et influencer la vie au travail. Cette certification de haut niveau contribue à l'accroissement de la qualité de notre offre de services », de conclure la mairesse de la Ville de Repentigny, Madame Chantal Deschamps.

LA FLAMME OLYMPIQUE EMBRASERA REPENTIGNY !

Les Repentignoises et Repentignois qui brûlent d'envie de ressentir l'esprit olympique auront la chance de voir scintiller la flamme olympique le 11 décembre 2009, lorsqu'elle sera de passage au cours de son plus long voyage de l'histoire, jusqu'aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

Le relais de la flamme olympique commencera son périple pancanadien d'une durée de 106 jours le 30 octobre 2009. C'est donc à l'approche des fêtes l'an prochain, au jour 43 de ce parcours, que la Ville de Repentigny se joindra aux 192 communautés du Québec qui accueilleront la flamme mythique. Le point culminant du relais aura lieu le 12 février 2010, lorsque la flamme arrivera à Vancouver et sera vue par des milliards de personnes à l'occasion de la cérémonie d'ouverture.

« Depuis la 42^e Finale des Jeux d'hiver, qui a eu lieu chez nous en 2007, on sait l'importance que revêt une telle flamme. Le flambeau des Jeux olympiques est un symbole

de paix, de fraternité et d'amitié, de même qu'un lien entre le passé et le présent. Pour Repentigny, prendre part à ce relais, c'est en quelque sorte entrer dans l'histoire, et c'est un honneur égal à l'envergure des Jeux! », a fait savoir la mairesse de Repentigny, Madame Chantal Deschamps.

Un relais historique

Le parcours du relais de la flamme olympique de Vancouver 2010 sera le plus long de tous les relais nationaux de toute l'histoire des JO. La flamme parcourra une distance de 45 000 kilomètres dans tout le pays et, lorsque le relais sera terminé, la flamme aura été accueillie dans plus de 1 000 communautés.

Porteurs recherchés

Plus de 90 % des Canadiens se trouveront à une heure de voiture d'un des arrêts du relais, présenté par Coca-cola et RBC. Les résidents qui désirent poser leur candidature pour transporter la flamme olympique peuvent s'inscrire sur les sites



iCoke.ca, sogoactive.com ou rbc.com/portezleflambeau. En effet, les deux partenaires principaux du relais, qui sont les détenteurs exclusifs des droits de participation publique, gèrent les programmes de porteurs de flambeau. C'est pourquoi ils sont à la recherche de participants qui s'efforcent de mener une vie plus saine et qui s'inspirent du bénévolat ou des choix durables pour créer un Canada plus solide.

LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS... FERA DES PETITS !

La Ville de Repentigny a récemment adopté le plan d'action afférent à sa nouvelle Politique de la famille et des aînés, qui fixe le calendrier des actions à poser au cours des quatre années à venir.

Ce plan d'action met en lumière les priorités de la Ville de Repentigny en matière de services de qualité à tous les membres de la famille, de services à l'intention des familles et des aînés, de travail concerté avec les ressources du milieu, d'enracinement des familles et des aînés dans la communauté, et de pérennité des familles. Ce document de travail constitue ainsi un cadre évolutif destiné à faire en sorte que les familles et les aînés repentignois puissent s'épanouir en mordant dans la vie. « Cette nouvelle politique reçoit un bel accueil depuis ses débuts et la mise en œuvre de son plan d'action nous laisse entrevoir un avenir encore plus facilitant pour les familles et les aînés de notre ville », a souligné Mme Cécile Hénault, présidente de la Commission de la famille et des aînés.

La mise en œuvre des actions et des priorités pour l'année 2009 sera bientôt dévoilée aux Repentignoises et Repentignois. La Politique de la famille et des aînés est déjà disponible sur le site Internet de la Ville de Repentigny à l'adresse ville.repentigny.qc.ca.



POLITIQUE DE LA
famille &
des aînés

DES CHAMPIONS DU BALLON ROND



Sur notre photo, les jeunes joueurs de soccer posent en compagnie de leurs entraîneurs et dirigeants, François Haguette, François Sansoucy, Yvon Fiset et Danielle Clément, de la mairesse de Repentigny, Chantal Deschamps, et des élus municipaux Raymond Hénault et Georges Robinson. Les 16 champions (2 absents sur la photo) sont : Guillaume et Sébastien Comtois-Noël, Jean-Félix Daigneault, Vincent Fiset, Charles-Olivier Haguette, Marc-Olivier Lapointe, Alex Laterreur, Jean-Christophe Legoux, Guillaume Paquet, Samuel Piette, Samuel Poirier, Julien et Samuel Provost, Maxime Roberge, Frédéric Sanssoucy et Guillaume Sasseville.

L'équipe masculine CSLC Olympiques U14-AAA du Club de soccer Lanauadière-Centre a connu une saison exceptionnelle en remportant le championnat provincial de sa catégorie et en participant à la finale nationale présentée à Toronto – une première dans les annales régionales! Une réception civique en l'honneur de la formation a été organisée à l'hôtel de ville de Repentigny où on a saisi cette belle occasion d'inscrire cet honneur dans le livre d'or de la municipalité.

UN PROTOCOLE POUR CONTRER L'ABUS ENVERS LES AÎNÉS



Le 14 novembre dernier, à l'hôtel de ville de Repentigny, huit organismes de la MRC de L'Assomption ont signé un protocole d'entente par lequel ils s'engagent à unir leurs efforts pour protéger les aînés et les adultes en perte d'autonomie contre les abus dont ils pourraient être victimes. Les huit partenaires s'engagent notamment à faire de la sensibilisation dans leur milieu respectif, à dépister les victimes et à les informer des services disponibles. Les huit signataires sont : l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section L'Assomption (AQDR), l'Association des Personnes Handicapées Physiques Rive-Nord (APHPRN), le Service Bénévole Comté L'Assomption, la Caisse populaire St-Paul-l'Ermitte, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanauadière (CAVAC), le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Sud de Lanauadière et les services policiers de L'Assomption-St-Sulpice et de Repentigny-Charlemagne.

UN ARBRE POUR LES FAMILLES SOUCHES



L'implication de familles souches à l'histoire repentignoise a été soulignée de belle façon en marge de la Fête au petit village. Un arbre souvenir du 400^e anniversaire de Québec a été planté en l'honneur des Thouin. Cette plantation avait lieu sur la terre de leurs ancêtres située au 353 rue Notre-Dame. C'est le Repentignois Michel Grondin, aujourd'hui propriétaire de la terre, qui a généreusement accepté que cette famille plante cet arbre symbolique chez lui.



Le même jour, les organisateurs de la Fête au petit village ont aussi souligné l'héritage de deux autres familles fondatrices : les Archambeault et les Deschamps, ancêtres de la mairesse Chantal Deschamps.

Un Noël blanc... et vert



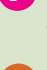




Petits trucs écolos pour vos cadeaux et réveillons du temps des fêtes



Le temps des fêtes est une période de grande consommation qui génère, par le fait même, une quantité importante de déchets.

Pour un Noël plus vert, pensez **réduction à la source** , **réemploi**  et **recyclage** .





Lors de votre magasinage des fêtes

-  Questionnez-vous sur vos besoins.
-  Choisissez des produits peu emballés ou dont l'emballage est recyclable.
-  Optez pour des piles rechargeables pour faire fonctionner les jouets que vous offrirez en cadeaux.
-  Emportez vos sacs réutilisables lors de votre magasinage des fêtes.
-  Privilégiez des cadeaux écologiques, équitables ou biologiques, ou encore, fabriqués localement. Ainsi, vous encouragerez l'économie d'ici en plus de contribuer à réduire la pollution causée par le transport des marchandises.





Pendant vos préparatifs

-  Décorez vos arbres avec des lumières moins énergivores que les lumières traditionnelles.
-  Louez ou empruntez plutôt qu'acheter les items que vous n'utilisez qu'occasionnellement.




Au dépouillement de l'arbre

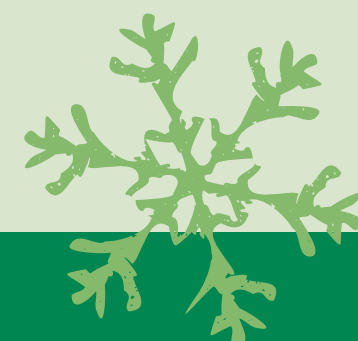
-  Prférez les sacs-cadeaux au papier d'emballage.
-  Amusez-vous à organiser un échange de cadeaux où les participants s'échangent des objets inusités dont ils veulent se départir.
-  Gardez sous la main un sac de plastique transparent pour récupérer les papiers d'emballage, car ceux-ci, sauf le papier métallique, sont recyclables.
-  Récupérez aussi les rubans pour les prochaines fêtes.

Au réveillon

-  Évitez d'utiliser de la vaisselle jetable pour servir le repas. Si cela est nécessaire, optez pour de la vaisselle recyclable telle qu'en carton ou en plastique, excluant celle en plastique numéroté 6.
-  Préférez les aliments en vrac plutôt qu'en portion individuelle (ex. : sucre, condiments, beurre,...).
-  Récupérez les restes du buffet dans des plats réutilisables et en cas de grande abondance, n'hésitez pas à partager.
-  Placez le bac de récupération bien en vue de sorte que vos invités y déposent leurs matières recyclables plutôt que dans la poubelle.

Au lendemain du réveillon, on récupère!

-  Donnez une seconde vie aux jouets et autres objets qui seront mis de côté. Consultez le bottin vert sur notre site Internet pour connaître les adresses des récupérateurs.
-  Retournez vos bouteilles et canettes de boissons gazeuses ou de bière chez votre détaillant.
-  Si votre grand bac bleu de récupération est plein, démontez et pliez vos boîtes de carton et placez-les à côté. Déposez tout volume de matières recyclables excédentaires dans un sac de plastique transparent et mettez-le aussi à côté de votre bac.



Collecte spéciale le 14 janvier 2009

Prolongez la vie de vos sapins de Noël!

Le mercredi 14 janvier, lorsque viendra le temps de retirer vos décorations des fêtes, **aidez-nous à valoriser votre sapin de Noël naturel**. Dépouillez votre arbre de ses boules et lumières et déposez-le en bordure de votre terrain pour la collecte spéciale d'arbres de Noël.

Une fois recueilli, votre conifère sera déchiqueté et transformé en compost. Cette collecte annuelle est donc

un moyen naturel de recycler et ainsi de **favoriser la protection de notre environnement**.

Encore cette année, le sapin peut être déposé tout près de la rue dès 21 h la veille de la collecte, ou avant 6 h 30 le jour même de la collecte. N'oubliez pas d'enlever décorations, attaches et crochets de votre sapin et redonnez-lui ainsi une autre vie.



Journées de Noël et du Nouvel An

COLLECTES D'ORDURES MÉNAGÈRES REPORTÉES

Les collectes d'ordures ménagères prévues pour les jeudis 25 décembre 2008 et 1^{er} janvier 2009 seront effectuées les vendredis 26 décembre 2008 et 2 janvier 2009. Les dates des autres collectes demeurent inchangées. Notez que comme d'habitude, les matières résiduelles devront obligatoirement être déposées en bordure de rue dès 21 h la veille de la collecte, ou au plus tard à 6 h 30 le jour même, et ce, sur tout le territoire.

Rappelons que depuis l'adoption du nouveau règlement sur la gestion des matières résiduelles, un règlement encore plus soucieux de l'environnement, pour chaque jour de collecte de déchets, la quantité maximale des matières pouvant être ramassées par unité d'occupation desservie est

équivalente à la capacité d'un bac de 360 litres ou de cinq sacs à ordures communément vendus sur le marché.

Pour réduire le volume de leurs ordures, les citoyens sont invités à mettre en valeur un maximum de matières. Les matières recyclables, comme les résidus verts, ne sont d'ailleurs plus tolérées lors des collectes d'ordures ménagères. Utilisez la collecte sélective pour vos matières recyclables et consultez notre site Internet pour connaître les matières acceptées et refusées lors de cette collecte, de même que les diverses façons écologiques de disposer de vos autres rebuts.

Calendrier environnemental

COLLECTES • ARROSAGE • CONFÉRENCES

CONSERVEZ-MOI

JANVIER 2009

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2009

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS 2009

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL 2009

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2009

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUIN 2009

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET 2009

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT 2009

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

SEPTEMBRE 2009

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE 2009

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 2009

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

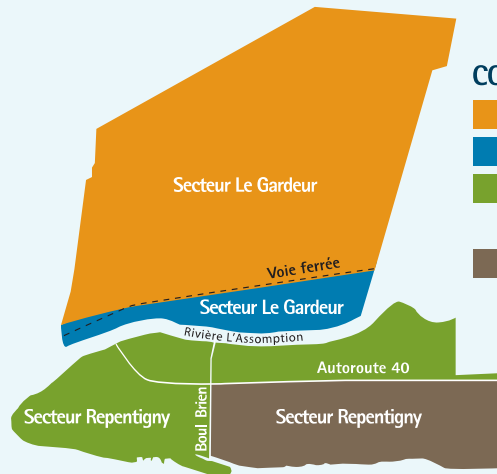
DÉCEMBRE 2009

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

- Secteur Le Gardeur : début collecte des résidus verts
- Secteur Le Gardeur : fin collecte des résidus verts
- Secteur Repentigny : début collecte des résidus verts
- Secteur Repentigny : fin collecte des résidus verts

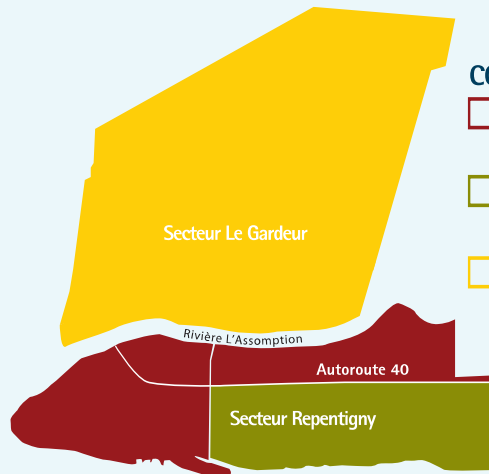
- ◇ Soirée de formation sur le compostage
- ◇ Collecte des RDD
- ▲ Début du règlement d'arrosage
- ▲ Fin du règlement d'arrosage

- ◇ Remise de compost
- Semaine québécoise de réduction des déchets
- ◇ Collecte des sapins



COLLECTE SÉLECTIVE (RECYCLAGE)

- Secteur Le Gardeur, au nord de la voie ferrée
- Secteur Le Gardeur, au sud de la voie ferrée
- Secteur Repentigny, à l'ouest du boul. Brien et au nord de l'autoroute 40 (autant à l'ouest qu'à l'est)
- Secteur Repentigny, à l'est du boul. Brien et au sud de l'autoroute 40



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- Secteur Repentigny, à l'ouest du boul. Brien et au nord de l'autoroute 40
- Secteur Repentigny, à l'est du boul. Brien et au sud de l'autoroute 40
- Secteur Le Gardeur

Collecte des encombrants

Sont qualifiées d'encombrants les matières résiduelles qui excèdent un mètre (1 m) de longueur ou qui pèsent plus de vingt-cinq kilogrammes (25 kg) tels que les appareils électroménagers, appareils réfrigérants domestiques, appareils électroniques, mobilier, appareils de chauffage ou tout autre objet d'usage domestique de grande dimension. Pour tout autre rebut dont vous voulez vous départir, consultez le *Bottin vert* sur notre site Internet.

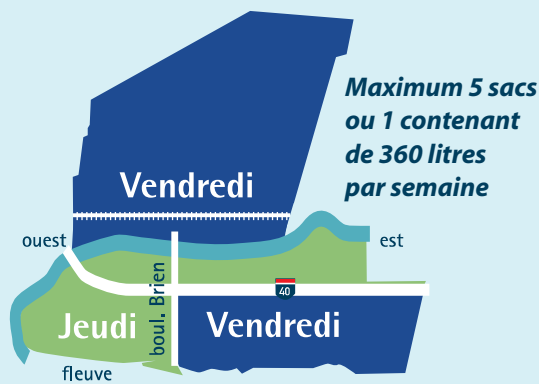
Sont exclus de cette catégorie : les matelas, les pneus, les résidus de CRD (construction, rénovation et démolition) et autres matériaux secs.

Collecte des ordures

Les rues du secteur Repentigny situées à l'ouest du boulevard Brien et les rues du secteur Repentigny situées au nord de l'autoroute 40 (autant à l'ouest qu'à l'est).

Toutes les rues du secteur Le Gardeur et les rues du secteur Repentigny situées à l'est du boulevard Brien et au sud de l'autoroute 40.

Il est interdit de disposer des matières recyclables, du gazon coupé ou de tout autre résidu vert dans les ordures.



Maximum 5 sacs ou 1 contenant de 360 litres par semaine

Écoparc de la MRC de L'Assomption*

Respectez la limite de 3 m³ / jour

134, chemin des Commissaires à L'Assomption. Tél. : 450 589-9999

Horaire	15 octobre au 14 mars	15 mars au 14 octobre
Lundi, mardi et mercredi	Fermé	13 h à 19 h
Jeudi et vendredi	13 h à 19 h	13 h à 19 h
Samedi et dimanche	10 h à 17 h	9 h à 17 h
Jours fériés	9 h à 17 h	9 h à 17 h

Écoparc de Repentigny *

336, rue Charles-Marchand, dans le secteur Le Gardeur.

Gratuit ! Horaire	16 novembre au 15 avril	16 avril au 15 novembre
Lundi et mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	15 h à 18 h 30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	12 h 30 à 18 h 30
Samedi	9 h 30 à 16 h 30	9 h à 16 h 30
Dimanche	Fermé	9 h à 16 h 30
Jours fériés	Fermé	7 h 30 à 19 h 30

Quantités acceptées : les matières résiduelles apportées à l'écoparc de Repentigny doivent être disposées dans les espaces appropriés et respecter la limite de 1m³ (équivalent au contenu du coffre d'une voiture) par adresse par jour pour un maximum de 12 m³ par année. Pour toute quantité excédentaire, l'utilisateur devra utiliser l'écoparc de la MRC de L'Assomption.

* Ces sites ne sont pas accessibles aux commerces et aux industries (preuve de résidence exigée).

Collecte des RDD (Résidus Domestiques Dangereux)

Une collecte gratuite des résidus domestiques dangereux aura lieu le 12 septembre dans le stationnement des écoles Jean-Baptiste-Meilleur et l'Horizon. En tout temps, vous pouvez déposer vos RDD à l'écoparc de la MRC de L'Assomption.

Horaires des édifices municipaux pour la période des fêtes



Hôtel de ville de Repentigny

Fermé à partir du mercredi 24 décembre 2008
Retour à l'horaire régulier le lundi 5 janvier 2009

Bibliothèque municipale de Repentigny

Fermée les 24, 25, 26 et 31 décembre 2008 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2009
Ouverte le 27, de 9 h à 17 h, le 28, de 13 h à 17 h, et le 30 décembre 2008, de 13 h à 21 h

Bibliothèque municipale et scolaire Edmond-Archambault

Fermée les 24, 25, 26 et 31 décembre 2008 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2009
Ouverte le 27, de 13 h à 17 h, et le 30 décembre 2008, de 13 h à 20 h

Les deux bibliothèques reprendront leur horaire régulier à partir du 3 janvier 2009.

Centre d'exposition de Repentigny (CER)

Fermé les 24, 25, 26, 29 et 31 décembre 2008 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2009
Ouvert selon l'horaire suivant :
Les 23, 27, 28 et 30 décembre 2008, de 13 h à 17 h
Retour à l'horaire régulier le 3 janvier 2009

Information : ligne info-ARTS • 450 470-2787;
site Internet : ville.repentigny.qc.ca/expositions

Piscine municipale

Fermée du 15 au 26 décembre ainsi que les 31 décembre 2008, 1^{er} et 2 janvier 2009

Horaires des bains

Jour	Heure	Clientèle
Du 27 au 30 décembre	12 h à 13 h	Âge d'or, adultes et enfants de 0 à 5 ans, 4 couloirs de nage
	13 h à 15 h	Tous, 1 couloir de nage
	18 h à 19 h 30	Familiale, 4 couloirs de nage

Retour à l'horaire régulier le 3 janvier 2009

Bureaux ouverts les 22 et 23 décembre, de 8 h 30 à 19 h, et du 27 au 30 décembre 2008, de 12 h à 19 h 30.

Patinage libre

Aréna Repentigny

Fermé les 24, 25 et 31 décembre 2008 ainsi que le 1^{er} janvier 2009
Ouvert selon l'horaire suivant :
Les 22 et 29 décembre, de 10 h à 11 h 20 et de 15 h 30 à 16 h 50
Les 23 et 30 décembre, de 10 h à 11 h 20 et de 15 h 45 à 17 h 05
Les 26 décembre et 2 janvier, de 15 h 30 à 16 h 50
Le 27 décembre, aréna ouvert, mais aucune séance de patinage libre
Le 28 décembre, de 18 h 15 à 20 h 05

Transport en commun

VOYAGEZ GRATUITEMENT LE JOUR DE NOËL ET DU NOUVEL AN

La MRC de L'Assomption est heureuse d'offrir de nouveau cette année un service de transport en commun gratuit les jeudis 25 décembre 2008 et 1^{er} janvier 2009. Cette gratuité s'applique durant toute la journée de Noël et du Nouvel An, aux circuits 1, 2, 3, 7, 8, 9, 10, 11, 14 et 15.

Consultez dès maintenant l'horaire des autobus au gortc.info



Aréna Le Gardeur

Fermé les 21, 24, 25, 28 et 31 décembre 2008 ainsi que le 1^{er} janvier 2009

Ouvert selon l'horaire suivant :

Les 22, 23, 26, 29 et 30 décembre 2008 ainsi que le 2 janvier 2009, de 13 h à 14 h 20

Le 27 décembre, aréna ouvert, mais aucune séance de patinage libre

Parcs et patinoires extérieures

Fermés le 25 décembre 2008 et 1^{er} janvier 2009

Ouverts selon l'horaire suivant :

Les 24 et 31 décembre, de 10 h à 16 h
Les 26 décembre et 2 janvier, de 13 h à 22 h
Les 22, 23, 29 et 30 décembre, de 10 h à 21 h

Note : Les patinoires seront ouvertes lorsque la température le permettra.

Information : 450 470-3001, poste 3475



Buttes de glissade

Secteur Repentigny

La butte Frédéric-Coiteux

Non éclairée

Parc Frédéric-Coiteux (1163, rue Basile-Routhier)

Fermée les 25 décembre 2008 et 1^{er} janvier 2009

Ouverte selon l'horaire suivant :

Les 24 et 31 décembre, de 9 h à 16 h
Les 26 décembre et 2 janvier, de 13 h à 17 h
Du 20 au 23 décembre et du 27 au 30 décembre 2008 ainsi que les 3 et 4 janvier 2009, de 9 h à 17 h



Secteur Le Gardeur

La butte Horizon

Éclairée

Parc Horizon (232, rue Bertrand)

et

La butte Marie-Soleil-Tougas

Éclairée

Parc Marie-Soleil-Tougas (250, rue de la Paix)

Fermées les 25 décembre 2008 et 1^{er} janvier 2009

Ouvertes selon l'horaire suivant :

Les 24 et 31 décembre, de 10 h à 16 h
Les 26 décembre et 2 janvier, de 13 h à 22 h
Les 22, 23, 28, 29 et 30 décembre, de 10 h à 21 h
Le 27 décembre, de 10 h à 22 h

Autres parcs avec buttes

(Parcs des Moissons, du Moulin et Rivest)

Fermés les 25 décembre 2008 et 1^{er} janvier 2009

Ouverts selon l'horaire suivant :

Les 24 et 31 décembre, de 10 h à 16 h
Les 26 décembre et 2 janvier, de 13 h à 22 h
Les 22, 23, 28, 29 et 30 décembre, de 10 h à 21 h
Le 27 décembre, de 10 h à 22 h

Note : Les buttes de glissade seront opérationnelles dès que la température le permettra. Les enfants de moins de 6 ans doivent glisser avec un adulte.

Information : 450 470-3400

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

En raison de la période des fêtes, la prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 20 janvier 2009, à 19 h.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr 450 585-3410	District 5 Patrice Peltier-Rivest 450 657-1255	District 9 Jean Langlois 450 585-4285
District 2 Georges Robinson 450 654-9746	District 6 Daniel Labrecque 450 841-2437	District 10 Jeanot Lemay 450 582-4342
District 3 Denyse Peltier 450 581-5733	District 7 Raymond Hénault 450 581-0319	District 11 Francine Payer 450 582-7711
District 4 Cécile Hénault 450 654-3046	District 8 Mario Morais 450 654-4018	District 12 Sylvie Langlois-Brouillette 514 295-8376

Services municipaux

Ville de Repentigny

URGENCES

Police - Incendie - Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

Site Internet ville.repentigny.qc.ca

Courriel communication@ville.repentigny.qc.ca

Approvisionnements 450 470-3220

Bibliothèque municipale 450 470-3420

Bibliothèque municipale et scolaire Edmond-Archambault 450 470-3430

Centre Laurent-Venne 450 657-4877

Centre récréatif 450 657-8988

Communications 450 470-3140

Complexe sportif 450 585-1661

Cour municipale 450 470-3500

Développement économique et Services techniques 450 470-3150

Direction générale 450 470-3110

Évaluation 450 470-3250

Gestion des infrastructures 450 470-3290

Greffe 450 470-3130

Hôtel de ville 435, boul. Iberville, Repentigny (Québec) J6A 2B6 450 470-3000

Info-Arts 450 470-ARTS

Info-Environnement 450 470-3830

Loisirs, culture et vie communautaire 450 470-3400

Mairie 450 470-3103

Ordre du jour 450 470-3141

Piscine municipale Valmont 450 470-3440

Plaintes 450 470-3140

Protection du voisinage 450 654-6472

Ressources humaines 450 470-3700

Sécurité publique - incendie 450 470-3620

Sécurité publique - police 450 470-3600

Taxation 450 470-TAXE

Transport - horaires 450 492-6111

Transport - plaintes 450 470-3860

Travaux publics 450 470-3800

Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840



Partenaire des situations d'urgence

Le Bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an

Réalisation : Division des communications de la Ville de Repentigny

Infographie : info@martineaudesign.ca

Impression : Imprimerie Jacques Ross

Distribution : Postes Canada

Tirage : 32 100 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1709-2833

Imprimé sur du Rolland Enviro100, contenant 100% de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo, procédé sans chlore, FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



100%